

**LETTRE OUVERTE
PAR GHISLAIN PICARD
CHEF DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS QUÉBEC-LABRADOR**

**RELATIONS PREMIÈRES NATIONS-QUÉBEC
Il est temps de se parler franchement**

En cette fin de session parlementaire qui a vu les enjeux propres aux Premières Nations occuper l'espace public comme jamais auparavant, je demande aux élus de l'Assemblée nationale de considérer la tenue d'un grand rendez-vous dès l'automne prochain, avec les dirigeants des Premières Nations, qui prendrait la forme d'une commission parlementaire spéciale.

Il faut remonter à 1983 pour retracer la seule commission parlementaire spéciale ayant réuni les dirigeants des peuples autochtones avec les parlementaires québécois. Ces travaux sont à la base, entre autres, de la résolution votée par l'Assemblée nationale, en 1985, qui reconnaît les nations autochtones ainsi que certains droits qui leur sont propres. Avant-gardiste certes, pour cette époque, force est d'admettre que ni le texte de la résolution, ni la volonté politique n'ont évolué au gré des droits des peuples autochtones sur le plan national et international. Or, le gouvernement actuel et ceux qui l'ont précédé continuent de bâtir leur capital politique autour de cette résolution, figée dans le temps.

Pourquoi tenir un tel événement maintenant? Parce que selon moi, le Québec et les Premières Nations ont des choses importantes à se dire. Nous devons aborder des enjeux essentiels au développement harmonieux de nos relations. Les chefs ont le mandat de représenter leur population et de consacrer tous leurs efforts à un avenir meilleur. Il en est de même pour les élus qui siègent à l'Assemblée nationale. Leur institution politique est différente de celle des Premières Nations, mais la responsabilité et l'imputabilité envers la population sont semblables. Il est temps que les élus se parlent franchement.

L'APNQL est régulièrement en contact avec des personnes, groupes ou institutions qui composent la société québécoise. Je constate une ouverture d'esprit et un intérêt pour un rapprochement. Ce constat d'ouverture a été démontré par un sondage mené au cours de l'été 2020. Les résultats du sondage ont révélé que 74% de la population estime que le Québec devrait considérer la lutte au racisme et la discrimination à l'endroit des Premières Nations comme une priorité.

C'est aussi ce qui a convaincu l'APNQL de mettre au point et de rendre public, en septembre 2020, son Plan d'action sur le racisme et la discrimination. Face à un gouvernement qui, pour des raisons qui lui appartiennent, manque de clarté et d'audace lorsqu'il est question de discrimination et de racisme, l'APNQL a choisi de s'adresser directement à la population, à ses groupes et institutions de la société civile, dans l'esprit de créer des alliances. Et ça fonctionne! Maintenant, et plus que jamais, il est temps de ramener cette conversation essentielle sur les relations entre la population québécoise et les Premières Nations auprès des élus, de part et d'autre.

Des drames sont survenus et ont suscité des émotions dans un très large public, des drames qui surviennent dans un contexte de discrimination que la population en général juge révoltant. En mettant fin à trois semaines d'enquête publique sur les circonstances du décès de Joyce Echaquan, la coroner Géhane Kamel a évoqué un nouveau pacte social à construire entre la population

québécoise et les Premières Nations. L'APNQL partage cet avis et souhaite que les élus québécois saisissent l'opportunité d'en jeter les bases.

En outre, ces mêmes élus doivent aborder la relation politique entre la province de Québec et chacune des Premières Nations sur nos territoires. Le gouvernement provincial souhaite inscrire dans la Loi constitutionnelle du Canada la Nation québécoise et le français en tant que sa langue officielle, alors que, par ailleurs, il n'est pas prêt à respecter les droits des Premières Nations, pourtant inscrits dans cette même Loi constitutionnelle. Nous sommes d'avis qu'un tel débat s'impose.

Qu'en est-il de la prédominance des Lois du Québec sur celles que se donnent les Premières Nations, et ce au détriment de services développés pour et par les Premières Nations? On doit également poser la question de la prédominance que le Québec impose aux Premières Nations dès qu'il est question du territoire et des ressources. Au-delà des annonces de projets à la pièce, il est illusoire de parler de gouvernements autonomes sans un accès aux territoires et ressources. C'est comme être dans un canot sans rame.

Presque 40 ans plus tard, je crois qu'il est temps d'accepter le défi de polir la relation Premières Nations-Québec, en reconnaissant les obstacles qui nous en éloignent. La volonté populaire est au rendez-vous, le contexte social en fait foi. Il ne manque que le courage.